



Assemblée Générale Ordinaire du Foyer Rural de Villey le sec, « Les Trabecs »

A l'attention des adhérents du Foyer Rural de Villey le sec

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association, Les Trabecs, qui se tiendra :

Vendredi 25 septembre 2020 à 20h30
à la salle des fêtes de Villey le Sec.

Si le quorum n'est pas atteint l'Assemblée Générale sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du jour est le suivant :

Rapport moral	Rapport d'activité 2019/2020	Rapport financier
Projets 2020/2021	Renouvellement des mandats d'administrateurs	
Fixation du prix de la cotisation 2020/2021		
Questions diverses, échanges avec les participants		

Toutes les personnes intéressées pour participer au Conseil d'Administration seront les bienvenues ! Chacun peut s'investir en fonction de ses disponibilités. N'hésitez pas à vous présenter lors du renouvellement des mandats, c'est par l'engagement des uns et des autres que les projets naissent et se réalisent.

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale, le vote par procuration est tout à fait possible. Vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2019/2020 peuvent voter à l'Assemblée Générale Ordinaire.

A Villey le Sec, le 25 août 2020

Le président,
Etienne CHERRIER

.....
Suite aux mesures de protection instaurées face à la COVID 19,

- le port du masque sera obligatoire
- du gel hydroalcoolique sera à disposition
- l'installation dans la salle permettra de respecter les distanciations physiques nécessaires
- nous n'organiserons pas de temps convivial et festif à la suite de l'Assemblée Générale.

.....
Vote par procuration

Je soussigné(e) (nom, prénom).....

donne pouvoir à (nom, prénom).....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association « Les Trabecs » le 25/09/2020 à la salle des fêtes de Villey le sec.

Date et signature